



GROUPE GDR

Communiqué

Paris, 28 août 2024

Nous refusons que le Parlement soit réduit au silence

Au prétexte de la "stabilité institutionnelle", le Président de la République opère un déni démocratique et s'arroge le droit d'empêcher le Nouveau Front Populaire de former un Gouvernement avec à sa tête Lucie Castets. La coalition de gauche compte pourtant, depuis les dernières élections, le plus grand nombre de députés et dispose d'une majorité relative à l'Assemblée. Rappelons-nous qu'en 2022, Emmanuel Macron n'a pas hésité un instant à nommer un chef du Gouvernement issu de ses rangs, malgré la majorité relative obtenue lors des élections législatives par le "camp macroniste".

A l'origine d'une instabilité démocratique majeure après la dissolution, le Président de la République plonge aujourd'hui notre pays dans une crise démocratique sans précédent sous la V^{ème} République.

En dehors de toute tradition républicaine et parlementaire, il décide d'abuser des "silences" de l'article 8 de la Constitution sur son pouvoir de nomination du Premier ministre dans le seul objectif d'empêcher le Nouveau Front Populaire de gouverner et de poursuivre sa politique pourtant maintes fois désavouée.

S'il lui revient le pouvoir discrétionnaire de nommer un Premier ministre, en aucun cas il ne lui revient de trouver une majorité parlementaire. Il a pourtant décidé de consulter l'ensemble des partis représentés à l'Assemblée nationale avant de doter notre pays d'un Gouvernement de plein exercice. Une nouveauté qui lui permet d'afficher au grand jour sa complicité avec la droite et l'extrême droite et leur volonté commune d'empêcher un changement de cap politique réclamé par la majorité absolue des électrices et des électeurs.

Il décide également de profiter de l'absence de délai formellement prescrit pour empêcher un nouveau Gouvernement de porter les réformes tant attendues et les parlementaires de se réunir dans une période politique et économique critique qui appelle notre mobilisation rapide et de tous les instants.

Les abus de prérogatives constitutionnelles du Président Macron sont devenus une habitude mais jamais nous nous y résoudrons. Le Parlement doit pouvoir délibérer au plus vite des propositions de lois issues du programme du NFP réclamées par les électrices et les électeurs. Une session extraordinaire s'impose donc et nous demandons au Président de la République de la convoquer rapidement.

Nous exigeons également que les commissions permanentes se réunissent, sans attendre, pour entamer ce travail législatif.

Le Président de la République veut nous priver d'un Gouvernement pour porter une nouvelle politique mais il ne peut mettre la démocratie en pause plus longtemps. L'Assemblée nationale doit reprendre les rênes et se mettre au travail sans plus attendre.

Contact presse : 01 40 63 60 84 ou 06 74 11 62 77